



Créer un accès pompier ????????

Par **robclo**, le **27/02/2008** à **14:50**

Je viens d'apprendre que la mairie du terrain dont je suis propriétaire voudrait saisir 4m x 15m pour faire "un accès pompier" alors qu'il n'y a personne sur ce passage qui donnerait sur actuellement une impasse

quel sont les droits de la commune ?

Doit elle m'avertir comment?

Actuellement le terrain a une superficie de 500m² sur lequel est construit 2 pavillons de 60 et 80m² au sol